



MAIRIE D'UNIAS

Le bourg  
42210 UNIAS  
Tel: 04-77-54-43-59

# EXTRAIT REGISTRE DES DELIBERATIONS

## 02 décembre 2024

## N°25/2024

Le 02 décembre 2024, le Conseil Municipal d'Unias s'est réuni dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DUPORT Yves, Maire d'Unias, dûment convoqués le 27 novembre 2024.

**Présents :** Yves DUPORT, Marc MARLEF, Cyrielle GOUNY, Martine GUICHARDET, Patrick RAIMOND, Joseph BRANCATO et Christophe RIOCREUX

**Absents excusés :** Christophe ROME, Julien VEY

**NBRE DE CONSEILLERS** en exercice : 09  
présents : 07  
votants : 07

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203150-20241202-DEL252024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/12/2024

**Date convocation :** 27 novembre 2024

**Secrétaire de séance :** Patrick RAIMOND

### Objet : Mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle budgétaire

Afin de respecter l'obligation légale de déploiement du CFU au 01 janvier 2026, la commune d'Unias doit étendre le champ de la télétransmission des actes afin de permettre l'envoi dématérialisé de ces actes budgétaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

– décide de procéder à la télétransmission des actes budgétaires soumis au contrôle de légalité,

– décide par conséquent de conclure une convention de mise en œuvre de la télétransmission avec le préfet de LA LOIRE, représentant l'État, à cet effet,

A UNIAS  
Certifié exécutoire  
Le 03 décembre 2024

Le Maire,  
Yves DUPORT

Le secrétaire de séance  
Patrick RAIMOND